

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

**Séance du mardi 25 juin 2024**

Dole - 18H

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE  
Secrétaire de séance : Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 61  
Nombre de procurations : 13  
Nombre de votants : 74  
Date de la convocation : 18 juin 2024  
Date de publication : 02 juillet 2024

### **Conseillers présents**

FICHERE Jean-Pascal	TRONCIN Dominique	MARCHAND Sylvette
DAUBIGNEY Jean-Michel	ROBERT Jean-Claude	MIRAT Maryline
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	NONNOTTE-BOUTON Catherine
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	REBILLARD Jean-Michel
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	ROCHE Paul
SOLDAVINI Grégory	CHAUTARD Christophe	BREMOND Gabriel
LEFEVRE Jean-Philippe	ANTOINE Patricia	RIOTTE Christine
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	BERTHAUD Mathieu	JEANNEROD Georges
MONNERET Christophe	CHAMPANHET Stéphane	DIEBOLT Alain
ROY Jean-Yves	CUINET Jean-Pierre	HENRY Micheline
CALINON Séverine	DELAINE Isabelle	GUIBELIN Hervé
CROISERAT Jean-Luc	DEMORTIER-BLANC Catherine	MILLIER Cyril
GAGNOUX Jean-Baptiste	DOUZENEL Alexandre	LABOUROT Céline
GUIBELIN Marie-Rose	DRAY Frédérique	GRUET Olivier
HOFFMANN Maurice	DRUET Timothée	SAGET Emmanuel
PECHINOT Jacques	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
RYAT Thomas	GOMET Nicolas	CALLEGHER Aline
STOLZ Julien	GRUET Justine	LEGRAND Jean-Luc
THEVENIN Hélène	JABOVISTE Philippe	

### **Conseillers suppléés**

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	GINET Gérard suppléé par GUERIAUD Didier
JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine	LAGNIEN Jacques suppléé par MURA-BIRON Aurélie
SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine	

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

MICHAUD Dominique donne procuration à FICHERE Jean-Pascal
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à MARCHAND Sylvette
FERNOUX-COUTENET Gérard donne procuration à MEUGIN Olivier
MANGIN Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
LACROIX Olivier donne procuration à MILLIER Cyril
GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia
JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à GOMET Nicolas
MBITEL Mohamed donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
PRAT Hervé donne procuration à DRUET Timothée
CHAPIN Jean-Paul donne procuration à TRONCIN Dominique
PANNAUX Joël donne procuration à STOLZ Julien
DAVID Françoise donne procuration à LEGRAND Jean-Luc
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

### **Conseillers absents non suppléés et non représentés**

LEPETZ Joëlle	BONIN Jean-Luc	MATHEZ Christian
CHEVAUX Bruno	PAUVRET Emeric	JEANNEAUX Cyril
MATHIOT Agnès	HERRMANN Nadine	
BLANCHET Philippe	VIVERGE Patrick	

## **Objet : Tarifs des services du réseau Grand Dole Mobilités - Septembre 2024**

Rapporteur : Monsieur Grégory SOLDAVINI

Le contrat pour l'exploitation des services de mobilité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, regroupant les différents services de transport collectif ainsi que la mise en place de service de location de vélos, a été renouvelé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour une durée de 7 ans. Il est conclu avec Grand Dole Mobilités, la Société d'Economie Mixte à Opération unique (SEMOP) créée à cet effet.

Au regard des conditions du contrat et du contexte sociétal actuel, il est proposé de ne pas faire évoluer les tarifs.

Ainsi, la grille tarifaire applicable sur le réseau Grand Dole Mobilités, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 est la suivante :

Tarifs service de transport collectif (sauf service personnes âgées)		
Ticket unitaire	1€	Valable 1 h dès la première validation
Carnet de 10 voyages	8€	Chaque voyage est valable 1 h dès la première validation
Abonnement mensuel	10€	Valable 1 mois de date à date Voyages illimités
Abonnement mensuel Tarif réduit	5€	Valable 1 mois de date à date Pour les bénéficiaires de la CSS sans participation financière Voyages illimités
Abonnement annuel	100€	Valable 12 mois de date à date Voyages illimités
Abonnement annuel réduit	50€	Valable 12 mois de date à date Voyages illimités - de 26 ans, + 75 ans, étudiants, chômeurs de longue durée, bénéficiaires de la CSS sans participation financière

Ces tarifs sont valables sur l'intégralité des services du réseau Grand Dole Mobilités à l'exception du service de transport spécifique pour les personnes âgées qui a sa propre tarification.

Tarifs service personnes âgées		
Tarif unique A/R	5€	Valable pour un aller-retour et pour une même demi-journée

Le contrat scolaire est gratuit, mais les usages sont restreints depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Il n'est pas valable sur les services de transport à la demande.

Tarifs scolaires		
Contrat scolaire	Gratuit	Un aller-retour par jour scolaire (hors vacances scolaires et samedi) Pour les services Junior, lorsqu'il existe, les scolaires peuvent également utiliser le service du midi avec le contrat scolaire Le contrat scolaire n'est pas valide sur l'ensemble des services de transport à la demande

Duplicata		
Duplicata de carte magnétique	10€	

L'envoi de carte au domicile est facturé 3€ au client.

